

B. 15.

M. Laura, Bertrand

Le vingt mai, mil huit cent quatre vingt huit, nous curé sousigné, avons baptisé, Marie, Laura née la veille, fille légitime de David Bertrand et de Aurélii Raymond de cette paroisse. Le parrain a été Patrick Cooliquin et la marraine Marie Bertrand, oncle et tante de l'enfant. La marraine seule a signé avec nous. Lecture faite.

Marie Bertrand *paratellari*, M^e.

L'acte, ci-haut, a été assermenté devant moi à

Thurso ce 16 juin 1909, par la mère. Ne sachant signer, elle a fait

sa marque devant témoin, Aurélii Raymond. M^e B. Halliday, témoin.

paratellari M^e, Commissaire

B. 16

Jos. Ernest Giroux.

Le vingt mai, mil huit cent quatre vingt huit nous curé sousigné, avons baptisé, Joseph, Ernest, né le dix-sept du même mois, fils légitime de Eliu Giroux, cultivateur, et de Louisa Lafebvre de cette paroisse. Le parrain a été Léon Roy, et la marraine Alphonsine Giroux, oncle et tante de l'enfant, qui ainsi que le père ont signé avec nous.

Lecture faite. M^e Lie Giroux *paratellari* M^e, Commissaire

Napoleon Roy *paratellari*, M^e.

L'acte, ci-haut a été assermenté devant moi à Thurso ce 6 juin 1909, par le sousigné père de l'enfant

M^e Lie Giroux

paratellari M^e, Commissaire

B. 17.

François Tremblay.

Le deux juin, mil huit cent quatre vingt huit nous curé sousigné, avons baptisé, François, né l'avant veille, fils légitime de Delfus Tremblay et de Lucie Papelle de cette paroisse. Le parrain a été Edouard Verner, et la marraine Sophie Ouellette, qui ainsi que le père ont déclaré ne savoir signer. Lecture faite. *paratellari*, M^e.

L'acte, ci-haut, a été assermenté devant moi à Thurso ce 10 juillet 1909 par le père, ne pouvant signer, il a fait sa marque

devant témoin Delfus Tremblay, *paratellari*; témoin.

paratellari, M^e, Commissaire